

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 02 Mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le Mardi 02 Mai 2017 à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS)

**Date de la convocation :**

24 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	12	11

**Présents** : Mme CORDEVANT, M. COUTEAU, M. BEAUDON, M. BODA, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. PAUWS, M. RAVERDY, M. TORDEUX.

**Absents excusés** : M. BUREAU, Mme HUGE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE

<b>Tarifs 2017-2018</b>	<b>Rapport N°5</b>
-------------------------	------------------------

Par décret N°2005-917, abrogeant le décret N°87-538 du 16 juillet 1987, le désencadrement des tarifs des transports urbains a été officialisé. Ainsi désormais, les Autorités Organisatrices peuvent librement fixer leurs tarifs.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical un projet d'actualisation des tarifs pour l'exercice 2017/2018 dont un exemplaire est joint en annexe. L'augmentation pondérée de l'ensemble des titres est de **0,593 %**.

Il est précisé que la grille tarifaire, particulièrement sociale, s'adresse à tous les publics.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur cette actualisation. Cette augmentation tarifaire prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2017.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'appliquer la nouvelle proposition de tarification telle que définie dans le tableau joint en annexe à cette délibération, à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2017.**

**Vote :**

Pour : 11

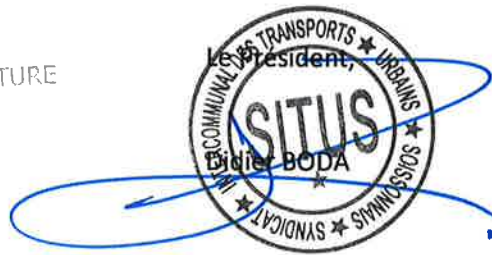
Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 04 Mai 2017  
Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
- 4 MAI 2017



## AUGMENTATION DES TARIFS POUR L'EXERCICE 2017/2018

Nature du titres	Tarif 2016/2017	Prix de vente proposé 2017/2018	Augmentation brute	Augmentation brute en pourcentage	Volume recettes 2016 en pourcentage	% augmentation pondérée
Ticket unitaire TUS	1,20	1,20	0,00	0,00%	35,30	0,000%
Carnet 10 voyages TUS	7,40	7,50	0,10	1,35%	10,83	0,146%
Coupon Astus Hebdo	7,70	7,70	0,00	0,00%	0,05	0,000%
Coupon Astus Jeunes Mensuel	12,90	13,00	0,10	0,78%	7,62	0,059%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel	32,20	32,20	0,00	0,00%	11,45	0,000%
Coupon Astus Mensuel Tout Public	21,20	21,20	0,00	0,00%	7,04	0,000%
Coupon Astus Mensuel Tout Public Tarif Réduit	10,60	10,60	0,00	0,00%	1,73	0,000%
Carte Seniors et Personnes Handicapées	50,00	51,00	1,00	2,00%	8,31	0,166%
Carnet 10 voyages Tarif Réduit TUS	3,70	3,75	0,05	1,35%	3,86	0,052%
Coupon Astus Jeunes Mensuel Tarif Réduit	6,40	6,45	0,05	0,78%	1,73	0,014%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel Tarif Réduit	16,10	16,10	0,00	0,00%	1,52	0,000%
Coupon TAD TUS Mensuel	51,00	51,00	0,00	0,00%	1,79	0,000%
Ticket unitaire TAD	2,20	2,30	0,10	4,55%	2,29	0,104%
Carnet 10 voyages TAD	12,20	12,30	0,10	0,82%	6,25	0,051%
Pass'actif Picardie hebdo	6,70	6,70	0,00	0,00%	0,06	0,000%
Pass'actif Picardie mensuel	19,30	19,30	0,00	0,00%	0,17	0,000%
<b>TOTAL % AUGMENTATION</b>					<b>100,00</b>	<b>0,593%</b>
Tarifs ayant augmenté en 2016/2017				augmentation brute 0,58%		
Tarifs n'augmentant pas en 2017/2018		260,80		1,50		
		262,30				

